

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
ORFÈVRES
ARGENT 1^{er} TITRE
MONTRES FINES
PATEL-PHILIPPE ET C^{ie} DE GENÈVE
170, Rue de Valenciennes, Lille

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
C'est le plus complet
de BUREAUX DE FABRIQUES
JOYAUX
pour
CARRIÈRES DE MARILLER

Quarante-neuvième année. — N° 158.

Directeur-proprétaire : ALFRED REBOUX

LUNDI 6 JUIN 1904

TARIF D'ABONNEMENTS	
Abonnés-Tournois, le Nord et les Départements limitrophes	5 francs
Les autres Départements et l'étranger le port en sus.	6 francs
Agence particulière à Paris, 24, rue Feytaud	

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES	
A. Rebaux	Abonnés du Journal, Grande-Rue, 71
A. Tourcoing	Abonnés du Journal, rue Carnot, 5
A. Vaneste	Abonnés du Journal, rue de Valenciennes, 170
A Paris et à Bruxelles dans les agences de publicité.	
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principales Messageries	

HUIT PAGES : 5 centimes

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons, dimanche prochain, 12 juin, la publication d'un roman d'un puissant intérêt :

LA REINE DES REINES

par MARC ANFOSSI

CHRONIQUE

L'ÉTOILE

Marchant à une vive allure dans la direction de l'Arc de Triomphe, l'automobile stoppa brusquement au face du Grand Palais.

A peine arrêtée, une jeune femme blonde, très élégante, descendit de la voiture et s'avantant tout souriant vers une vieille dame à cheveux blancs, de mise très simple, assise à l'extrémité d'un banc de l'avenue :

— Veux-tu venir avec moi faire un tour au Bois ?

— Merci, ma petite Irène.

— Pourquoi non ?

— Parce que j'attends d'un moment à l'autre Mme Dubois.

— Alors, c'est différent et je n'insiste plus.

— N'empêche que je te sais gré de l'intention, ma pauvre Irène.

— No parole pas de cela.

— Et, au moment où elle s'appretait à remonter dans l'automobile :

— Sans faute à dîner demain...

— Convenu, répondit en souriant la vieille dame, qui suivit des yeux la voiture jusqu'au tournant du carrefour Marigny.

Intrigué par ce colloque, non moins que par la ressemblance de la belle inconnue avec la ballerine en vedette du ballet à la mode, mettant la main à son chapeau et respectueusement à la vieille dame :

— Par hasard, lui dis-je, cette jeune femme serait-elle mademoiselle Fabri ?

— Elle même... Vous l'avez vue danser ?

— Oui, à la Gaité, et mes yeux ont subi encore émerveillés.

— Eh ! bien, Monsieur, elle est aussi bonne que remplie de talent...

— Ah ! si-je.

Lisant dans mon regard une curiosité bien naturelle, la dame avec une certaine bonhomie :

— Vous serai-je agréable de connaître son histoire ?

— Très agréable.

— Oh ! pas banale du tout et certes à son avantage.

Rapprochant ma chaise du banc de mon interlocutrice pour ne rien perdre de sa narration, je laissai négligemment tomber :

— Je suis tout oreilles, madame.

Apris un temps d'arrêt, la vieille dame commença ainsi :

« Il y a vingt-deux ans, je venais de perdre mon mari et je demeurais alors au numéro 44 de la rue Denfert-Rochereau.

Un matin d'avril, je m'en souviens comme d'hier, à mon retour du jardin du Luxembourg, je me croisai sur le trottoir avec une femme pressée en haillons portant un enfant entre ses bras.

Haïe, anéantie par les privations et la maternité, elle marchait avec peine et de ses pauvres yeux aux paupières meurtries roulaient de grosses larmes le long de ses joues amaigrées, agitées d'un tremblement nerveux.

Devant l'entrée principale d'une maison en construction, elle s'affaissa lourdement sur le sol et bientôt écarta en sanglots.

Priée de pitié à la vue de cet attendrissant spectacle, je m'étais précipitée à la soulager dans la limite de mes moyens, je m'approchai d'elle :

— Ne restez pas, lui dis-je, sur cette pierre... Entrez avec moi dans la boutique à côté... Et l'aidez à se relever je l'entraînai chez la crémière.

— Vite une tasse de bouillon chaud, cria-t-elle à cette dernière.

Une fois le bouillon avalé, m'adressant à la femme :

— Oh ! allez-vous ainsi avec ce marmot ?

— Le porter aux enfants abandonnés, répondit-elle, très simplement.

Et, entre deux sanglots :

— Comment faire autrement ?... sans ressources, sans travail, avec moi la petite mourrait de faim et de froid...

— Puis d'un air résigné :

— Asses de moi dont la fin approche... Tandis qu'elle la pauvre innocente...

Profondément émue par cette détresse et cédant à un mouvement tout spontané :

— Voulez-vous ne la confier cette petite ?... Je vous promets d'en avoir bien soin et de l'élever...

Elle me regarda d'un air si reconnaissant qu'à mon tour je sentis mes yeux se remplir de larmes :

— Ah ! de grand cœur, madame et que Dieu vous bénisse, prononça-t-elle d'une voix à peine intelligible.

Et, après avoir couvert de baisers fous le bébé, elle me le remit entre les bras.

Emportée par une fluxion de poitrine gagnée au travail, à quelque temps de là mourut la mère, et je m'attachai de plus en plus à la petite fille que je considérai désormais comme ma propre fille.

Très gentille, très douce, toujours gaie et de belle humeur, elle faisait ma joie et celle de la maison, au point que la propriétaire, qui l'avait en réelle affection et s'intéressait à son avenir, me dit un jour :

— Voilà Irène sur ses onze ans, qu'allez-vous en faire ?

— Je ne sais trop...

— Dans la lingerie et les modes, elle gagnera facilement sa vie...

— Hélas !

— Il serait vraiment dommage de ne pas utiliser ses heureuses dispositions pour la danse...

Comme j'ouvrais de grands yeux, elle reprit plus affirmative :

ACTUALITÉ

Le recul du Socialisme en Belgique ET SES CAUSES

Nous recommandons aux « conservateurs » français — et aussi à nos socialistes — la lecture de cet article publié par le *Journal de Bruxelles*.

Le vaincu de la journée du 29 mai, c'est le socialisme, et sa défaite est éclatante. Sous ce régime proportionnel qui semblait devoir « briser » le parti, il perdit 7 sièges à la Chambre sur 33, c'est-à-dire plus de cinquante pour cent de son effectif, et le seul siège qu'il gagna en compensation n'est pas un succès, un progrès proprement dit : c'est simplement l'attribution, retardée par un vote majoritaire dans une élection complémentaire, d'un siège qui lui revenait déjà depuis deux ans. Et ce recul parlementaire est particulièrement sensible dans les fortes zones du collectivisme, dans les deux arrondissements les plus industriels du pays : Liège et Charleroi enlèvent chacun deux sièges au parti rouge : soit un recul d'environ un tiers ; dans la série d'arrondissements où ce parti perd des mandats, de Liège à Tournai, en passant par Huy, Charleroi et Soignies, il n'a plus que onze places au Parlement au lieu de dix-huit. C'est presque un effondrement.

Sous le régime majoritaire, il est arrivé que les arrondissements de Liège, de Charleroi et de Mons, ont envoyé à la Chambre au premier tour une députation entièrement socialiste : le chiffre des suffrages que les révolutionnaires avaient obtenu dépassait à lui seul la somme des voix obtenues par les autres partis réunis. Ailleurs, à Verriers, à Soignies, à Thun, des halotages avaient assuré aux collectivistes toute la représentation de l'arrondissement. Sous le régime proportionnel, ils avaient encore jusqu'ici plus de la moitié des mandats à Liège et à Charleroi, et exactement la moitié à Mons, à Soignies et à Huy.

Les élections du 29 mai ont mis fin à cette situation : nulle part les socialistes n'ont encore plus de la moitié de la députation d'un arrondissement, nulle part le chiffre des suffrages qu'ils obtiennent n'atteint la somme des voix données aux autres partis : il n'y a plus d'arrondissement où ils aient obtenu au même titre une majorité. Liège n'a plus que 5 députés socialistes sur 12, Charleroi 4 sur 9 ; Mons seul leur accorde encore la moitié de ses mandats, mais ils y sont en minorité de près de dix mille voix. Partout ils sont réduits dans la minorité, même à Charleroi, qui en 1898 leur donnait dix mille voix de majorité absolue. A Liège leur majorité a été transformée en une minorité de vingt-quatre mille voix. A Bruxelles, sous l'influence de circonstances spéciales il est vrai, leur chiffre de 56.000 voix à l'élection de 1902 pour la Chambre est réduit de 19.000 voix pour le Sénat. Dans l'ensemble du pays, le nombre de leurs suffrages est en recul de plusieurs milliers de voix, alors que le chiffre des votes valables a subi une augmentation de plus de cent mille voix dans lesquelles ils n'ont aucun part.

Il importe de mesurer exactement ce formidable recul pour en rechercher plus facilement les causes et les conclusions qu'il faut en tirer.

Nous croyons qu'il ne faut pas, comme l'ont fait à tort plusieurs journaux, rechercher principalement la cause de cette décadence dans la stratégie politique des libéraux. Certes, la réconciliation des doctrinaires et des radicaux a pu ramener ça et là quelque confiance dans le parti libéral ; mais elle n'explique pas suffisamment ni les cinquante mille voix gagnées par les catholiques, ni l'éclatante et la gravité de la défaite des socialistes. Nous n'avons pas en quatre ans gagné deux mille voix à Liège, huit mille à Charleroi, environ cinq mille dans chacun des arrondissements de Verriers, de Huy, de Soignies, sans des causes plus essentielles et plus profondes.

Les émeutes même de 1902 ne sont pas une explication suffisante : elles ont bien mis le socialisme en échec relatif il y a deux ans ; mais aujourd'hui que l'impression est sans doute bien affaiblie, leur détail est infiniment plus sensible, plus grave et plus décisive.

C'est donc des socialistes, c'est tout l'ensemble de leurs doctrines et de leurs procédés qui a détourné un grand nombre d'électeurs ; de notre côté, ce sont nos lois de répression et nos œuvres de reconstruction sociale qui nous ont ramené bien des sympathies ; si nous n'en avons pas rallié plus, c'est que nous sommes au pouvoir depuis vingt ans et qu'il est difficile de ne pas faire des mécontents et de garder l'union nécessaire pendant une période aussi longue. Les libéraux, de leur côté, ont bénéficié de l'illusion que se font sur eux des électeurs qui ne les ont pas connus au pouvoir. Il y a si longtemps de cela et l'imagination est si puissante !

Il est bon d'examiner de plus près les erreurs et les fautes qui ont fait déchoir le socialisme belge si orgueilleux il y a quelques années, si confiant dans « la loi naturelle » et nécessaire de l'évolution, qui devait lui assurer des progrès constants, suivant une progression mathématique, jusqu'à son arrivée au pouvoir et à l'absolue domination. Cet orgueil, cette prétention, cette insolence même et le fatras scientifique dont on l'entourait lui ont fait tort en fatiguant à la longue.

Ensuite, l'impudence et l'impéritie des socialistes dans la législation positive et l'insuffisance de ces dernières années ont été trop éclatantes. Quelle question ont-ils étudiée et rendue mûre ? à quelle solution ont-ils apporté une réelle contribution, des améliorations pratiques, un travail efficace, vis-à-vis du Parlement et de l'opinion ? Parcourez la série des lois dont l'ensemble constitue un monument dont ils ont dû reconnaître la grandeur ; quelle a été leur part positive dans cet édifice ? Ont-ils seulement intéressé l'opinion publique et provoqué son intervention dans l'élaboration de cette législation ? Non, rien que des déclamations stériles, des éreuthèses non étudiées, des critiques négatives. Prenez les lois sur les règlements d'atelier, sur le contrat de travail, sur la sécurité et la salubrité, sur les pensions ouvrières, sur les accidents du travail, sur la réduction des droits sur le sucre, le café, etc. Qu'ont-ils fait de palpable à cet égard ?

Et dans le domaine des œuvres ? Certes, il est mis au service de leur politique, de leur cause et de leurs violences, de nombreuses coopératives de consommation, des syndicats et de mutualités. Mais qu'ont-ils fait à la campagne, sinon menacer la propriété du petit paysan ? Qu'ont-ils fait pour le petit bourgeois, sinon l'écraser de taxes communales là où ils ont obtenu l'administration locale ? Ont-ils participé sensiblement au mouvement qui a enlaidé 600.000 travailleurs sous la bannière de la prévoyance en vue de la vieillesse, et qui a rendu 50.000 ouvriers propriétaires de leur habitation ? Ont-ils obtenu, quand ils en seraient devenus les maîtres, réaliseraient tous les bénéfices sans efforts personnels de la part des intéressés. Et le public a fini par perdre confiance dans ces promesses peu coûteuses comme dans les chances du socialisme à atteindre ce pouvoir rêvé.

Si, dans l'opposition nouvelle, le libéralisme réussit à refouler au second rang le socialisme battu, la situation et l'influence de celui-ci, les illusions et la confiance qu'il peut encore inspirer, ne feront que décroître à nouveau et de plus en plus. Nos socialistes s'en rendent compte, et ils détournent dès maintenant leur espoir de l'action politique et parlementaire : ils vont se consacrer avec plus de zèle à leurs organisations, à leurs syndicats et à l'endossement des malheureux qu'ils détiennent quasi-procureurs dans un faisceau d'œuvres qui se servent de la liberté pour l'annihiler dans leurs



— Ils sont trop vert !

L'autre jour, un avocat recevait 5.000 francs pour être présenté simplement à un référendum. On cite, au Palais, des chefs maîtres dont la fortune explose est un miracle.

D'obscurs secrétaires des ministères se trouvent pourvus de dossiers qui deviennent des cornes d'abondance. Le secrétaire du garde des Sceaux, par exemple, a passé soudain de la gêne à l'opulence. Il se voit contraire aux règlements des bandes bien organisées que les chefs n'ont point de part au butin des subalternes.

Les biens nationaux confisqués par la Révolution furent accaparés par une classe assez restreinte de spéculateurs.

Cette fois-ci, la dépolité des congrégations dissoutes est usurpée par une petite clique de politiciens, lier affaires, demain millionnaires.

Les processions

Paris, 4 juin. — Des dépêches annoncent que les processions de la Fête-Dieu sont interdites, à Cherbourg et à Caen.

Ajaccio, 4 juin. — Selon un vieil usage, a eu lieu hier la procession de la Fête-Dieu dans la chapelle du lycée, un membre du personnel de l'établissement l'attaquant sans cesse dans un journal local, a produit à l'attentat une grosse émotion.

Mgr Ducloux confirme les élèves dans la chapelle de l'évêché.

L'évêque de Quimper

Quimper, 4 juin. — La Croix dit que le refus de Mgr Duboulaye de donner la Fête-Dieu dans la chapelle du lycée, un membre du personnel de l'établissement l'attaquant sans cesse dans un journal local, a produit à l'attentat une grosse émotion.

Mgr Ducloux confirme les élèves dans la chapelle de l'évêché.

Pour l'indépendance du Saint-Siège

Paris, 4 juin. — Un grand meeting, organisé par les étudiants de l'École des Sciences, a eu lieu hier soir, MM. Keller, de Lamarzelle et Groussin y ont parlé éloquemment en faveur de l'indépendance du Saint-Siège.

La photographie des couleurs inventée par un prêtre

Notre excellent confrère, le *Patriote des Pyrénées* croit pouvoir annoncer que la photographie des couleurs est définitivement inventée, et inventée par un prêtre. Ce prêtre est M. Fabre Munoz, d'origine espagnole, mais résidant à Oloron.

Le procédé qui vient d'être trouvé, dit notre confrère, permet de réaliser l'opération directement et très simplement.

On ne s'attend pas évidemment à apprendre de l'inventeur lui-même le secret de sa découverte. Chacun comprend qu'il le garde pour lui. Il consent néanmoins à faire connaître sa façon extérieure d'opérer.

Il prend, comme tout le monde, les plaques qui sont dans le commerce ; toutes les marques sont bonnes. Il les plonge dans un bain dont la composition est connue de lui seul. Ce bain donne aux plaques la propriété d'être sensibles aux couleurs. Lorsque les plaques ont séché, l'inventeur photographie, comme tout le monde, et développe de même avec les bains que chaque photographe connaît.

Le cliché obtenu, il le produit les épreuves sur papier sensible, à la manière ordinaire. Tout papier sensible peut être employé. Le papier au bromure ne fait pas lui-même exception.

« Voici maintenant où recommencent les procédés spéciaux de l'inventeur. On expose sur la plaque sensible dans trois bains, encore connus de lui seul. Le deuxième de ces trois bains fait apparaître les couleurs et le troisième les fixe définitivement.

« Les agrandissements les plus considérables réussissent aussi bien que les plus petits. Les couleurs, que le photographe fixe à la disposition des clichés, y sont très sensibles aux couleurs. Lorsque les plaques ont séché, l'inventeur photographie, comme tout le monde, et développe de même avec les bains que chaque photographe connaît.

Encore une preuve, n'est-ce pas, de l'incompatibilité qui existe entre la religion et la science ?

Mort de la princesse Marie de Hanovre

Gmunden, 4 juin. — La princesse Marie de Hanovre est morte ce matin, à huit heures vingt, des suites d'une opération de l'appendicite. D'après les dispositions actuelles, le mariage de la princesse Alexandra de Cumberland avec le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin ne sera pas ajourné en suite de la mort de la princesse Marie de Hanovre, mais l'illumination projetée pour aujourd'hui n'aura pas lieu.

Une grève d'ouvriers coiffeurs

Barcelone, 4 juin. — Les ouvriers coiffeurs ont décidé par 551 voix contre 39 de se mettre en grève. Ils demandent principalement le repos dominical. Les patrons refusent d'acquiescer à ce projet, et ont engagé que le dimanche est le jour où ils font le plus d'affaires.

La fête des fleurs au bois de Boulogne

Paris, 4 juin. — Cet après-midi a eu lieu au bois de Boulogne la fête des fleurs, des couleurs, que la première fois depuis sa fondation, a été favorisée par le beau temps. Aussi le nombre des voitures fleuries est-il considérable.

L'explosion d'Odessa

Saint-Petersbourg, 4 juin. — Il est acquis que le chargement d'une valeur prétendue de plus de 30.000 roubles, envoyé d'Odessa à Berlin, qui a fait explosion le 28 mai au bureau de poste d'Odessa au moment où on le transportait pour expédier un fonctionnaire de l'administration provinciale de Bessarabie, nommé Bichalov, qui l'avait apporté à Odessa. Apparemment, le paquet contenait du coton-poudre qui, d'après une nouvelle venue d'Odessa, ne devait, dans l'esprit de l'expéditeur, faire explosion que dans la voiture de la poste. Le malheureux éprouva sans doute obtenir des dommages-intérêts très élevés pour cet envoi.

CHOSSES ET AUTRES

En promenade avec son héritier, Joseph Prudhomme aperçut un invalide, amputé des deux bras.

Regardant à son fils, ce brave défendeur de la patrie. Il a perdu sur les champs de bataille ses membres supérieurs... Du moins, l'Etat lui-même lui assure-t-il l'existence, et il n'est pas réduit à tendre la main !

— Eh quoi ! demanda une jeune mère à la rousoupe, vous ne venez pas un thermomètre pour le bain de bébé ?

— Oh ! madame, j'ai l'habitude ; si l'eau est trop chaude, l'enfant devient tout rouge, si elle est trop froide, il devient tout vert. C'est bien simple.

Le jugement de Sylvain est rendu et tout le monde s'accorde à en trouver les « attendus » plutôt embrouillés.

— Ça, fâcheux, surtout dans une question de téléphone, que les juges aient ainsi perdu le fil de l'affaire.

— x —

A un ami qui s'étonne de rencontrer tant de gens de petite taille, A. G., qui lui-même est tout petit, répond :

— J'en suis étonné aussi ; mais, si cependant, si je ne suis pas grand, on m'a pourtant bien élevés !

Paris, 4 juin. — Des dépêches annoncent que les proces-

Le recul du Socialisme en Belgique ET SES CAUSES

Nous recommandons aux « conservateurs » français — et aussi à nos socialistes — la lecture de cet article publié par le *Journal de Bruxelles*.

Le vaincu de la journée du 29 mai, c'est le socialisme, et sa défaite est éclatante. Sous ce régime proportionnel qui semblait devoir « briser » le parti, il perdit 7 sièges à la Chambre sur 33, c'est-à-dire plus de cinquante pour cent de son effectif, et le seul siège qu'il gagna en compensation n'est pas un succès, un progrès proprement dit : c'est simplement l'attribution, retardée par un vote majoritaire dans une élection complémentaire, d'un siège qui lui revenait déjà depuis deux ans. Et ce recul parlementaire est particulièrement sensible dans les fortes zones du collectivisme, dans les deux arrondissements les plus industriels du pays : Liège et Charleroi enlèvent chacun deux sièges au parti rouge : soit un recul d'environ un tiers ; dans la série d'arrondissements où ce parti perd des mandats, de Liège à Tournai, en passant par Huy, Charleroi et Soignies, il n'a plus que onze places au Parlement au lieu de dix-huit. C'est presque un effondrement.

Sous le régime majoritaire, il est arrivé que les arrondissements de Liège, de Charleroi et de Mons, ont envoyé à la Chambre au premier tour une députation entièrement socialiste : le chiffre des suffrages que les révolutionnaires avaient obtenu dépassait à lui seul la somme des voix obtenues par les autres partis réunis. Ailleurs, à Verriers, à Soignies, à Thun, des halotages avaient assuré aux collectivistes toute la représentation de l'arrondissement. Sous le régime proportionnel, ils avaient encore jusqu'ici plus de la moitié des mandats à Liège et à Charleroi, et exactement la moitié à Mons, à Soignies et à Huy.

Les élections du 29 mai ont mis fin à cette situation : nulle part les socialistes n'ont encore plus de la moitié de la députation d'un arrondissement, nulle part le chiffre des suffrages qu'ils obtiennent n'atteint la somme des voix données aux autres partis : il n'y a plus d'arrondissement où ils aient obtenu au même titre une majorité. Liège n'a plus que 5 députés socialistes sur 12, Charleroi 4 sur 9 ; Mons seul leur accorde encore la moitié de ses mandats, mais ils y sont en minorité de près de dix mille voix. Partout ils sont réduits dans la minorité, même à Charleroi, qui en 1898 leur donnait dix mille voix de majorité absolue. A Liège leur majorité a été transformée en une minorité de vingt-quatre mille voix. A Bruxelles, sous l'influence de circonstances spéciales il est vrai, leur chiffre de 56.000 voix à l'élection de 1902 pour la Chambre est réduit de 19.000 voix pour le Sénat. Dans l'ensemble du pays, le nombre de leurs suffrages est en recul de plusieurs milliers de voix, alors que le chiffre des votes valables a subi une augmentation de plus de cent mille voix dans lesquelles ils n'ont aucun part.

Il importe de mesurer exactement ce formidable recul pour en rechercher plus facilement les causes et les conclusions qu'il faut en tirer.

Nous croyons qu'il ne faut pas, comme l'ont fait à tort plusieurs journaux, rechercher principalement la cause de cette décadence dans la stratégie politique des libéraux. Certes, la réconciliation des doctrinaires et des radicaux a pu ramener ça et là quelque confiance dans le parti libéral ; mais elle n'explique pas suffisamment ni les cinquante mille voix gagnées par les catholiques, ni l'éclatante et la gravité de la défaite des socialistes. Nous n'avons pas en quatre ans gagné deux mille voix à Liège, huit mille à Charleroi, environ cinq mille dans chacun des arrondissements de Verriers, de Huy, de Soignies, sans des causes plus essentielles et plus profondes.

Les émeutes même de 1902 ne sont pas une explication suffisante : elles ont bien mis le socialisme en échec relatif il y a deux ans ; mais aujourd'hui que l'impression est sans doute bien affaiblie, leur détail est infiniment plus sensible, plus grave et plus décisive.

C'est donc des socialistes, c'est tout l'ensemble de leurs doctrines et de leurs procédés qui a détourné un grand nombre d'électeurs ; de notre côté, ce sont nos lois de répression et nos œuvres de reconstruction sociale qui nous ont ramené bien des sympathies ; si nous n'en avons pas rallié plus, c'est que nous sommes au pouvoir depuis vingt ans et qu'il est difficile de ne pas faire des mécontents et de garder l'union nécessaire pendant une période aussi longue. Les libéraux, de leur côté, ont bénéficié de l'illusion que se font sur eux des électeurs qui ne les ont pas connus au pouvoir. Il y a si longtemps de cela et l'imagination est si puissante !

Il est bon d'examiner de plus près les erreurs et les fautes qui ont fait déchoir le socialisme belge si orgueilleux il y a quelques années, si confiant dans « la loi naturelle » et nécessaire de l'évolution, qui devait lui assurer des progrès constants, suivant une progression mathématique, jusqu'à son arrivée au pouvoir et à l'absolue domination. Cet orgueil, cette prétention, cette insolence même et le fatras scientifique dont on l'entourait lui ont fait tort en fatiguant à la longue.

Ensuite, l'impudence et l'impéritie des socialistes dans la législation positive et l'insuffisance de ces dernières années ont été trop éclatantes. Quelle question ont-ils étudiée et rendue mûre ? à quelle solution ont-ils apporté une réelle contribution, des améliorations pratiques, un travail efficace, vis-à-vis du Parlement et de l'opinion ? Parcourez la série des lois dont l'ensemble constitue un monument dont ils ont dû reconnaître la grandeur ; quelle a été leur part positive dans cet édifice ? Ont-ils seulement intéressé l'opinion publique et provoqué son intervention dans l'élaboration de cette législation ? Non, rien que des déclamations stériles, des éreuthèses non étudiées, des critiques négatives. Prenez les lois sur les règlements d'atelier, sur le contrat de travail, sur la sécurité et la salubrité, sur les pensions ouvrières, sur les accidents du travail, sur la réduction des droits sur le sucre, le café, etc. Qu'ont-ils fait de palpable à cet égard ?

Et dans le domaine des œuvres ? Certes, il est mis au service de leur politique, de leur cause et de leurs violences, de nombreuses coopératives de consommation, des syndicats et de mutualités. Mais qu'ont-ils fait à la campagne, sinon menacer la propriété du petit paysan ? Qu'ont-ils fait pour le petit bourgeois, sinon l'écraser de taxes communales là où ils ont obtenu l'administration locale ? Ont-ils participé sensiblement au mouvement qui a enlaidé 600.000 travailleurs sous la bannière de la prévoyance en vue de la vieillesse, et qui a rendu 50.000 ouvriers propriétaires de leur habitation ? Ont-ils obtenu, quand ils en seraient devenus les maîtres, réaliseraient tous les bénéfices sans efforts personnels de la part des intéressés. Et le public a fini par perdre confiance dans ces promesses peu coûteuses comme dans les chances du socialisme à atteindre ce pouvoir rêvé.

Si, dans l'opposition nouvelle, le libéralisme réussit à refouler au second rang le socialisme battu, la situation et l'influence de celui-ci, les illusions et la confiance qu'il peut encore inspirer, ne feront que décroître à nouveau et de plus en plus. Nos socialistes s'en rendent compte, et ils détournent dès maintenant leur espoir de l'action politique et parlementaire : ils vont se consacrer avec plus de zèle à leurs organisations, à leurs syndicats et à l'endossement des malheureux qu'ils détiennent quasi-procureurs dans un faisceau d'œuvres qui se servent de la liberté pour l'annihiler dans leurs

LA DÉPOPULATION

Une lettre de M. Piot. — En faveur des familles nombreuses

Paris, 4 juin. — M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or, adresse au président du conseil une lettre pour attirer son attention sur la douloureuse situation des familles pauvres chargées d'enfants.

« De tous côtés, dit-il, des lettres m'arrivent, pleines de toutes plaintes, implorant un appui attendu... Ce sont, par exemple, des familles qu'on ne veut pas loger parce qu'elles sont trop nombreuses ; d'autres à qui l'on refuse du travail parce qu'elles ont trop d'enfants ; d'autres encore qui sont écrasées par les charges dont les voisins sont indemnes...

« Il ne me paraît pas possible que, dans un Etat démocratique, il puisse subsister un manquement aussi manifeste à l'équité, un état de choses qui mette sur les uns toutes les charges et qui en exempte les autres.

« Notre régime social en exige une plus juste répartition entre les familles qui ont beaucoup d'enfants et celles qui n'en ont pas.

« Cet équilibre ne saurait s'établir par un simple dégrèvement d'impôts, puisque les plus pauvres, et par conséquent les plus chargées, n'en payant pas, ne trouveraient aucun soulagement dans cette mesure.

« En terminant, M. Piot rappelle la proposition de loi qu'il a présentée au Sénat le 6 novembre 1900 et qui n'est jamais venue en discussion ; il se dit convaincu que si le gouvernement la faisait sienne, elle ne tarderait pas à être votée.

LA SUPPRESSION DE L'ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE

La Commission sénatoriale entend M. Combes et les représentants de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. — Les noviciats et les écoles professionnelles. — Les anticléricals ne sont pas contents

Paris, 4 juin. — La Commission des congrégations, réunie sous la présidence de M. Ciampi, a entendu M. Combes, président du Conseil, au sujet du projet concernant la suppression de l'enseignement congréganiste.

M. Combes s'est notamment expliqué sur les dépenses qu'entraînerait le projet, tant au point de vue du personnel que de l'appropriation des locaux.

Il a ajouté que le délai de dix ans qui avait été imparti mettait le gouvernement tout à fait à l'aise pour l'exécution du projet.

Le Président du Conseil s'est expliqué ensuite sur la question des noviciats.

Il a enfin déclaré, au point de vue de l'enseignement professionnel, que les écoles congréganistes qui donnent cet enseignement ne seraient fermées qu'au fur et à mesure qu'elles auraient été remplacées par des établissements laïques similaires.

Quelques membres de la Commission ont alors demandé qu'une disposition conçue dans ce sens fut introduite dans la loi, mais le Président du Conseil s'y est opposé, en prétendant que sa promesse était ainsi manifestement rompue. Cette opinion des anticléricals de la Commission, qui n'ont pas oublié avec quelle désinvolture M. Combes n'a tenu aucun compte des promesses de M. Waldeck-Rousseau, lorsqu'il appliqua la loi sur les associations.

Après le départ de M. Combes, la Commission a entendu le Frère Expérite, premier assistant du supérieur général des Ecoles chrétiennes, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, et le Frère Justus, secrétaire général de l'Institut des Frères, membre de la Commission de statistique au ministère de l'Instruction publique. Ces deux religieux ont donné des renseignements très détaillés sur la situation de l'Institut en France et à l'étranger.

Pour les écoles de France, ils ont plus spécialement insisté en faveur des écoles professionnelles ; ils ont rappelé que cet enseignement remonte aux premières années de l'existence de l'Institut et que le fondateur de la Congrégation avait dirigé lui-même une école professionnelle ; ils ont ajouté que cet enseignement s'est développé au cours du XVIIIe siècle, qu'il a pris un essor plus considérable au cours du XIXe siècle, et qu'il est représenté en ce moment par une quarantaine d'écoles professionnelles industrielles et par environ quatre-vingts écoles ou cours commerciaux. Indépendamment de nombreux écoles agricoles, dix mille élèves reçoivent l'instruction dans ces divers établissements.

La Commission a été particulièrement frappée des détails donnés sur les écoles des Frères dans les colonies et à l'étranger, sur la satisfaction éprouvée à cet égard par tous les représentants de la France et sur les nombreux succès obtenus par ces écoles.

A ce propos, les Frères ont rappelé que les divers jurys de l'exposition de 1900 avaient été unanimes à reconnaître leurs mérites. Puis, parlant des noviciats que plusieurs membres de la Commission vou-

— Eh ! oui, pour la danse... Voulez-vous que j'en parle à M. Duchemin ?

— Le professeur du Conservatoire ?

— Oui, nous sommes cousins et il ne me refusera certainement pas son précieux concours.

J'acquiesçai et, six mois plus tard, grâce à la protection de M. Duchemin, Irène entra dans la classe des petites à l'Opéra.

D'un joli physique, très bien douée, fanatique de son art, les progrès de la jeune fille furent rapides et les prédictions de son maître ne tardèrent pas à se réaliser... Au bout de quatre ans d'études, rompue à tous les exercices de la chorégraphie, battants entre tous, initiée complètement aux secrets du métier, elle obtint le premier prix au concours et, la semaine suivante, elle était engagée en qualité de sujet par le directeur du théâtre de la Gaité.

Pour mon compte, j'aurais préféré un poste plus secondaire à l'Académie de musique mais, sur les conseils avisés de M. Duchemin si compétent en pareille matière, j'acquiesçai au désir de la petite dont les débuts furent un véritable triomphe. Aussi monta-t-elle promptement en grêle et, un an plus tard, mise en vedette sur l'affiche y figurait-elle bientôt en qualité d'Etoile.

Sa nature honnête ne se laissa heureusement pas griser par les louanges et, en dépit de ses succès, Irène demeura simple et modeste comme par le passé.

Adulte et portée aux nues, Irène atteignit ainsi ses vingt ans sans que la réputation, chose rare dans ce monde spécial des théâtres, fut effleurée par la médisance, encore moins par la calomnie.

Mais il arriva cependant qu'un jour l'Amour se mit de la partie sous les traits d'un beau brun aux yeux de jais et à la moustache conquérante, riche à millions ce qui ne gâta rien, qui, très épris d'Irène lui proposa de quitter le théâtre et de l'épouser.

— Mais elle jouait encore à la Gaité il y a un mois.

— Oui, mais M. Maurice Seguin a payé à son directeur, le dédit stipulé en cas de rupture de l'engagement et, mariés depuis quinze jours, ils sont en pleine lune de miel.

Après un moment d'arrêt :

— Naturellement j'ai servi de mère à Irène dans toutes les cérémonies de son mariage et la chère enfant ne sait comment me témoigner sa reconnaissance... Elle exige que j'aie mes assés à sa table au moins deux fois par semaine.

— Dame ! elle vous doit bien cela, répliquai-je avec conviction, sans votre main secourable où serait-elle maintenant ?

— D'accord... Mais elle s'acquitte si gentiment de ses dettes !... Vous l'avez entendue me remercier son invitation ?

— Parfaitement.

A la vue d'une dame âgée qui venait vers nous, mon inconnue conclut :

— N'est-ce pas le cas, Monsieur, d'affirmer qu'un bienfait n'est jamais perdu ?

— En effet, puisque vous avez une double récompense de votre charitable action : l'affection sincère de cette jeune femme et votre joie de la savoir heureuse.

— On ne saurait mieux interpréter ma pensée, Monsieur, dit-elle en me rendant mon salut.

Henri DATIN.

INFORMATIONS

M. Carolus Duran et le peintre Jérôme

Paris, 4 juin. — M. Carolus Duran, qui remplace le peintre Jérôme à l'Académie des Beaux-Arts, a déclaré aujourd'hui qu'il ne ferait pas l'éloge de son prédécesseur. Il a déclaré dans des termes qui causèrent quelque sensation.

Il a dit qu'en effet il n'y avait pas à faire de lui le moindre éloge, qu'il était un mauvais sculpteur et plus mauvais peintre encore. En art, la sensibilité, la recherche de la nouveauté de la forme, de la couleur, et personnel plus que Jérôme ne lui indiquerait à tout cela.

L'affaire Dreyfus

Paris, 4 juin. — La Cour de cassation qui poursuit son enquête, conformément à l'avis émis par le ministre de la Justice, a entendu aujourd'hui M. de Freycinet, ancien ministre de la guerre.

La fête de l'enseignement

Paris, 4 juin. — On a annoncé que M. Chamet, ministre de l'Instruction publique, se proposait de dicter à l'occasion de la fête de l'enseignement qui doit avoir lieu le 19 juin, un des fondateurs de la Ligue des instituteurs parisiens. M. Chamet lui-même a déclaré cette information en disant que la Chambre ne s'est pas encore prononcée sur le projet qui attribue des croix aux fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Les assertions de M. Pelletan

Paris, 4 juin. — Voici trois mois que, répondant à une question de l'honorable M. Guzman, M. Pelletan affirmait que les marquis du tour de France et du chaudière des canaux de l'Inde, de l'Inde, de l'Inde, de l'Inde étaient passés.

C'est un mensonge, dit aujourd'hui le *Patriote*. Qu'un membre de la Commission extraparlimentaire en exige la production, ajoute notre confrère, et le ministre de la marine sera, une fois de plus, pris en flagrant délit de mensonge.

M. Dautrich interrogé

Paris, 4 juin. — M. Dautrich a été interrogé par la première fois ce matin sur le fonds de son affaire en présence de M. Audry, son avocat. Celui-ci a refusé de dire quoi que ce soit. Il a simplement constaté que son client a répondu avec une netteté et une assurance parfaites à toutes les questions qui lui ont été posées.

Un nouvel interrogatoire a eu lieu cet après-midi.

On sait que l'on avait annoncé l'arrestation du capitaine François en garnison à Blois ; la vérité est qu'une perquisition a été faite chez lui par quatre officiers dont deux appartenant au régiment militaire de Paris. Il a eu la vue avec ces deux derniers et a annoncé qu'il paraît en congé.

Les bureaux de placement et les « jaunes »

Paris, 4 juin. — La Fédération Nationale des « Jaunes » de France a décidé de lancer un appel au sujet de la prochaine suppression des bureaux de placement. Les « Jaunes » ne veulent être placés ni par les syndicats rouges, ce qui d'ailleurs leur serait difficile, ni par les bureaux municipaux.

Le nouveau Conseil municipal de Paris chez M. Combes

Paris, 4 juin. — M. Combes, président du Conseil, a reçu ce matin, à onze heures, M. Desplas, président du Conseil municipal, qui lui a présenté les membres du bureau du Conseil nouvellement élus.

Les dépolités des congrégations

Voici, dit le *Cri de Paris*, dans quelques poches vont s'engouffrer les dépolités des congrégations, dépolités que M. Waldeck-Rousseau et autres ont dépolités, sont promesses aux retraités ouvrières.

« Les liquidateurs désignés par le gouvernement et les avocats choisis par les liquidateurs s'attribuent, pour le moindre acte de procédure, des honoraires fantastiques.